

# Contrat client tatouage / piercing



Identification du professionnel :	Coordonnées du client :
Hugues BETHUNE	
N° Identification :	Nom :
176085912215861	
N° SIRET :	Prénom :
535052567000206	
	Age :

Nature de l'acte : .....

Le tatoueur déclare exercer son art dans le respect de la réglementation départementale en matière de sécurité sanitaire (Titre VI Art.117.118 de l'arrêté départementale de Savoie de 1998) et adhérer à la charte départementale des bonnes pratiques du tatouage.

Le client s'engage à déclarer tout antécédent médical ( allergies, épilepsie, immunodéficiences, maladie cardiaque, diabète sévère...) et tout traitement (anticoagulant, aspirine...) susceptibles de contre-indiquer l'acte.

Afin que le client puisse donner son consentement éclairé à cet acte, il reçoit de la part du tatoueur /pierceur une information professionnelle et appropriée concernant :

- La nature et le déroulement de l'acte.
- Les risques connus liés à l'acte et à ses conséquences, mêmes exceptionnelles.
- La conduite à tenir et les soins à apporter suite à l'acte.

Le client ainsi informé, s'engage à respecter les recommandations du tatoueur / pierceur destinés à garantir une évolution normale des conséquences de l'acte.

Le client autorise, par la présente, le professionnel à pratiquer sur son corps l'acte de tatouage/piercing dont les caractéristiques sont précisées dans le document d'information qui lui a été remis.

A Chambéry, le.....2012.

Mention "lu et approuvé " et signature